

« Les deux saints, dit-on encore, n'acceptent pas leur nomination. » Ceci manque d'exactitude, et l'on a eu tort d'appliquer aux deux pontifes les détails donnés plus haut sur l'accueil que fit aux propositions de l'archidiacre le solitaire du Mont-de-Mars. Ces particularités ne regardent en aucune manière le retour du grand Eucher dans sa patrie.

Soit, répondra-t-on; mais comment se fait-il que les deux vénérables ermites sur qui se réunissent les suffrages des Lyonnais se trouvent être d'anciens sénateurs, que l'un et l'autre s'appellent Eucher, que l'un et l'autre aient, dans leur jeunesse, épousé une femme nommée Galla? A qui fera-t-on croire que les mêmes honneurs et dans le monde et dans l'église, que les mêmes noms soit pour l'époux soit pour l'épouse, puissent deux fois se rencontrer ainsi à point nommé? — On le fera croire à ceux qui voudront se donner la peine d'étudier les coutumes du temps où vivaient les personnages dont il est ici question.

Si le siège épiscopal de Lyon compte deux Eucher — et le fait ne me paraît pas douteux — il est infiniment probable que les deux évêques appartenaient à deux branches d'une même famille. Cette hypothèse dont la vraisemblance frappe dès l'abord, une fois admise, on voit s'évanouir aussitôt des difficultés purement imaginaires. Que répondre, en effet, quand il sera démontré qu'au v^e et au vi^e siècle, les mêmes noms se transmettaient de l'aïeul au petit-fils, de l'oncle aux neveux ou petits-neveux; quand on saura que, dans les familles gallo-romaines dites sénatoriales, la dignité ou, pour parler plus exactement, le titre honorifique de sénateur semble avoir fait partie de l'héritage, tout comme les maisons et les propriétés?

Parmi les grandes familles gauloises de cet âge, il en est